

Lors de sa réunion du 15 avril dernier, le conseil municipal a voté les budgets primitifs 2013

Budget commune: section de fonctionnement : 1.992.733 €
d'investissement : 2.210.314 € y compris les reports de l'année 2012
le budget a été voté par 10 voix pour et 5 abstentions(Mrs Prat, Delcausse, Bonheure, Courbou et Mme Cherpeau).

Budget eau et assainissement: section fonctionnement: 508.696 €
investissement : 1.819;453 € y compris les reports 2012
ce budget a été voté à l'unanimité.

A l'unanimité le conseil municipal décide d'imposer sur le lotissement des Placettes le règlement suivant: il faut **1 logement par lot** .

A l'unanimité le conseil municipal adopte la motion sur les finances des départements en ce qui concerne les dotations de l'Etat et les critères de calcul.

A l'unanimité le conseil municipal désigne Françoise SENRENT correspondante du CNAS , Lucette SUC conservant le rôle de correspondante.